



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 111089

Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'action de l'association nationale Effinergie qui vise à déclencher un véritable électrochoc sur la nécessaire réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments privés et publics. Après le secteur des transports, celui du bâtiment représente la deuxième source de pollution atmosphérique par le CO2 émis mais il offre heureusement un énorme potentiel d'économie d'énergie, en particulier au niveau du bâti existant. L'association Effinergie plaide en faveur de l'instauration d'une politique de soutien à la construction ou à la rénovation de bâtiments classés « basse énergie » respectant des seuils de performances qui tiennent compte des spécificités climatiques locales. Cela implique la définition, la reconnaissance et la promotion d'un label de qualité assurant, sur le plan technique, une meilleure visibilité aux décideurs mais aussi au grand public, comme cela a déjà été fait pour les automobiles et pour les appareils électroménagers. En regard des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réduction de la facture énergétique nationale, il la remercie de lui indiquer dans quelle mesure ses services apportent un appui à l'association Effinergie et quels sont les axes de travail susceptibles d'être développés dans les prochains mois.

Données clés

Auteur : [M. Michel Raison](#)

Circonscription : Haute-Saône (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111089

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12319